

**Assemblée réunie
de la Commission communautaire commune**

**Verenigde vergadering van de
Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie**

**Séance plénière
du vendredi 29 mars 2002**

**Plenaire vergadering
van vrijdag 29 maart 2002**

SEANCE DE L'APRES-MIDI

NAMIDDAGVERGADERING

SOMMAIRE

INHOUDSOPGAVE

	Pages
	—
EXCUSES	162
PROPOSITION DE RESOLUTION	
— Prise en considération	162
PROPOSITION DE RESOLUTION	
— Proposition de résolution (de Mme Magda De Galan et consorts) adoptant la déclaration d'intention signée à Florence le 9 mars 2002 relative à la création d'un réseau communautaire transrégional pour l'inclusion sociale (n° B-73/1 – 2001/2002)	162
Discussion générale — <i>Orateurs</i> : Mmes Adelheid Byttebier , rapporteuse, Dominique Braeckman , rapporteuse, Magda De Galan , MM. Jan Béghin , Jean-Pierre Cornelissen , Paul Galand , François Roelants du Vivier , Michel Lemaire	162
Discussion des considérants et des tirets du dispositif	167
VOTE NOMINATIF	
— Vote nominatif sur l'ensemble de la proposition de résolution (de Mme Magda De Galan et consorts) adoptant la déclaration d'intention signée à Florence le 9 mars 2002 relative à la création d'un réseau communautaire transrégional pour l'inclusion sociale (n° B-73/1 – 2001/2002)	169

	Blz.
	—
VERONTSCHULDIGD	162
VOORSTEL VAN RESOLUTIE	
— Inoverwegeming	162
VOORSTEL VAN RESOLUTIE	
— Voorstel van resolutie (van mevrouw Magda De Galan, c.s.) tot instemming van de op 9 maart 2002 te Firenze ondertekende intentieverklaring voor de uitbouw van een transregionaal communautair netwerk ter bevordering van de sociale insluiting (nr. B-73/1 – 2001/2002)	162
Algemene bespreking — <i>Sprekers</i> : mevr. Adelheid Byttebier , rapporteur, Dominique Braeckman , rapporteur, Magda De Galan , de heren Jan Béghin , Jean-Pierre Cornelissen , Paul Galand , François Roelants du Vivier , Michel Lemaire	162
Bespreking van de consideransen en van de streepjes van het bepalend gedeelte	167
NAAMSTEMMING	
— Naamstemming over het geheel van het voorstel van resolutie (van mevrouw Magda De Galan, c.s.) tot instemming van de op 9 maart 2002 te Firenze ondertekende intentieverklaring voor de uitbouw van een transregionaal communautair netwerk ter bevordering van de sociale insluiting (nr. B-73/1 – 2001/2002)	169

PRESIDENCE DE MME MAGDA DE GALAN, PRESIDENTE

VOORZITTERSCHAP VAN MEVROUW MAGDA DE GALAN, VOORZITTER

— *La séance plénière est ouverte à 16 h 01.*

De plenaire vergadering wordt om 16.01 uur geopend.

Mme la Présidente. — Je déclare ouverte la séance plénière de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune du vendredi 29 mars 2002.

Ik verklaar de plenaire vergadering van de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie van vrijdag 29 maart 2002 geopend.

EXCUSES — VERONTSCHULDIGD

Mme la Présidente. — Ont prié d'excuser leur absence : Mmes Françoise Bertieaux, Isabelle Emmery, MM. Willem Draps, et Rufin Grijp.

Verontschuldigen zich voor hun afwezigheid : mevrouw Françoise Bertieaux, mevrouw Isabelle Emmery, de heren Willem Draps en Rufin Grijp.

PROPOSITION DE RESOLUTION

Prise en considération

VOORSTEL VAN RESOLUTIE

Inoverwegingneming

Mme la Présidente. — L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition de résolution (de M. Joël Riguelle) visant à l'adoption d'une « Charte des Droits de l'Enfant malade » (n° B-74/1 – 2001/2002).

Pas d'observation ? (*Non.*)

— Renvoi à la commission de la Santé.

Aan de orde is de inoverwegingneming van het voorstel van resolutie (van de heer Joël Riguelle) tot goedkeuring van een « Handvest van de Rechten van het Zieke Kind » (nr. B-74/1 – 2001/2002).

Geen bezwaar ? (*Neen.*)

— Verzonden naar de commissie voor de Gezondheid.

PROPOSITION DE RESOLUTION ADOPTANT LA DECLARATION D'INTENTION SIGNEE A FLORENCE LE

9 MARS 2002 RELATIVE A LA CREATION D'UN RESEAU COMMUNAUTAIRE TRANSREGIONAL POUR L'INCLUSION SOCIALE

Discussion générale

VOORSTEL VAN RESOLUTIE TOT INSTEMMING VAN DE OP 9 MAART 2002 TE FIRENZE ONDERTEKENDE INTENTIEVERKLARING VOOR DE UITBOUW VAN EEN TRANSREGIONAAL COMMUNAUTAIR NETWERK TER BEVORDERING VAN DE SOCIALE INSLUITING

Algemene bespreking

Mme la Présidente. — Mesdames, Messieurs, l'ordre du jour appelle la discussion générale de la proposition de résolution.

Dames en Heren, aan de orde is de algemene bespreking van het voorstel van resolutie.

La discussion générale est ouverte.

De algemene bespreking is geopend.

Je rappelle que ce midi, les commissions conjointes de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune et du Conseil régional ont décidé, à l'unanimité, l'urgence pour la prise en considération de cette proposition de résolution.

Het woord is aan mevrouw Adelheid Byttebier, rapporteur.

Mevrouw Adelheid Byttebier, rapporteur. — Mevrouw de Voorzitter, ik breng als eerste verslag uit van de bespreking in commissie van het voorstel van resolutie tot instemming van de intentieverklaring voor de uitbouw van een transregionaal communautair netwerk ter bevordering van de sociale insluiting, ondertekend te Firenze.

Heel wat collega's hebben de commissiewerkzaamheden bijgewoond en er actief aan deelgenomen. Op een korte, maar intense vergadering kwamen heel wat sprekers tussenbeide om het initiatief kracht bij te zetten. Mijn collega Braeckman zal daarover straks rapporteren. Ook collega Moock, co-rapporteur, sluit zich aan bij ons verslag.

Iedereen heeft zich verheugd over de snelheid waarmee een en ander tot stand komt. Alles is begonnen op 18 oktober jongstleden met een colloquium « Strijd tegen de armoede : beleidsinstrumenten

in de regio's van de EU », georganiseerd door het Brussels Parlement in samenwerking met de Koning-Boudewijnstichting en het Comité van de Regio's. Daar werd voor het eerst het idee van een netwerk voor sociale insluiting gelanceerd.

Er is niet stilgezeten. Enkele werkvergaderingen en nog geen half jaar later, op 9 maart, werd in Firenze een intentieverklaring ondertekend voor een sterke samenwerking en politieke solidariteit tussen de regio's en de stadsgewesten.

Niet enkel het opstarten van een echt netwerk, maar ook de erkenning van ervaringsdeskundigen en de uitwisseling van projectervaring voor meer sociale insluiting zijn de sterke elementen van onderhavige resolutie die de intentieverklaring van Firenze wil bekrachtigen.

Tijdens de commissievergadering was men het erover eens dat op die manier een concreet begin wordt gemaakt van een sociaal Europa. Als Brusselaars nemen we hierin graag het voortouw, zoals we dat deden tien jaar geleden met de ordonnantie van 11 juli 1991 ter opstelling van een jaarverslag over de armoede in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, dat op andere niveaus navolging heeft gekregen. We hopen dat we ook hiermee een pioniersrol zullen spelen.

Voor het verslag van de uiteenzettingen van de sprekers in commissie zorgen mijn co-rapporteurs.

Mme la Présidente. — La parole est à Mme Dominique Braeckman.

Mme Dominique Braeckman, rapporteuse. — Madame la Présidente, je continue le rapport, en parlant également au nom de mes collègues Adelheid Bytbeier et Michel Mook.

Ce midi, une réunion conjointe de la commission des Affaires sociales de la CCC et des Affaires générales du CRB a rassemblé de nombreux parlementaires pour voter la proposition de résolution qui permettra de concrétiser davantage encore l'intégration de Bruxelles dans le premier réseau politique des régions et grandes villes d'Europe, réseau communautaire transrégional pour l'inclusion sociale.

Mme De Galan rappelle que la rapidité à laquelle notre travail parlementaire est soumis est justifiée par le fait que, plus vite nous voterons cette proposition de résolution, plus vite nous serons intégrés dans le programme européen.

Deux phases suivront : la mise en place du réseau et le processus d'évaluation entre les régions et grandes villes.

Par ailleurs, grâce à ce travail, nous progressons peu à peu, dans la mise en place d'une Europe politique, sociale et solidaire.

M. Béghin souligne qu'il s'agit d'une proposition soutenue par tous les partis démocratiques. Il rappelle les contraintes pratiques qui motivent la diligence dont nous devons faire preuve pour légiférer.

M. Roelants du Vivier évoque le fait que la Région bruxelloise est pionnière dans la lutte contre la pauvreté mais que, si notre expérience pourra certainement profiter aux autres régions, nous nous

enrichirons également de ce que ces autres régions pourront nous apporter en termes d'expériences de lutte contre la pauvreté.

Il émet le vœu qu'à ce type de réseau soient associés des pays d'Europe centrale et orientale, hors du cadre de l'Europe des Quinze.

Il plaide pour que les comparaisons ne s'embarrassent pas trop de chiffres mais soient surtout axées sur tous les aspects qualitatifs.

(M. Jan Béghin, Premier Vice-Président, remplace Mme Magda De Galan, Présidente, au fauteuil présidentiel.)

(De heer Jan Béghin, Eerste Ondervoorzitter, vervangt mevrouw Madga De Galan, Voorzitter, in de voorzitterszetel.)

A une question posée sur l'articulation de ce réseau pour l'inclusion sociale avec le réseau Ville en santé de l'OMS, il est répondu que tous ont été attentifs à ce qu'il n'y ait pas de superposition qui ait des effets de gaspillage d'énergie.

Le travail effectué par les personnes ressources du Parlement et par différents collaborateurs a été salué car il a permis que l'on puisse agir avec une rapide efficacité.

La résolution a été adoptée à l'unanimité des membres des partis démocratiques. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

M. le Président. — La parole est à Mme Magda De Galan, Présidente.

Mme Magda De Galan, Présidente. — Chers Collègues, je voudrais simplement vous dire le bonheur que j'éprouve d'avoir pu porter ce projet avec les collaborateurs du Conseil et le soutien d'autres régions. En effet, après l'introduction de la monnaie unique, je pense que l'Europe a besoin d'une touche sociale, même si ce n'est qu'un petit pas dans la lutte contre l'exclusion. Positiver les choses, comme disent les sociologues, consiste à ne plus parler d'exclusion sociale mais d'inclusion sociale. En cela, je me réfère à mon maître Watslawick.

Je me réjouis donc, après l'œuvre des pionniers de ce Parlement en date du 11 juillet — date extrêmement symbolique — de rendre hommage aux non-parlementaires, comme certains présidents de CPAS et autres qui savent de quoi ils parlent en matière de pauvreté, qui ont pu en un temps record réactiver un colloque dont les archives ne seront pas rangées dans un tiroir, vouées à l'oubli.

Nous nous sommes donc réunis en octobre. En mars, nous avons pris rendez-vous et nous avons concrétisé notre objectif.

Ce réseau compte cinq signataires; un sixième vient de nous rejoindre. C'est une symbolique par rapport à la fondation de l'Europe. D'autres régions, qui veulent voir leur fait régional confirmé, sont candidates, comme l'Ecosse, Scotland, Why not ?

Elles souhaitent nous rejoindre, comparer nos expériences et, pour une fois, ne pas faire du « chacun pour soi », percevoir entre nous les regards des pairs et évaluer tous ensemble, sans égoïsme et sans ostracisme, les projets les meilleurs des uns et des autres.

Nous étions très nombreux en commission ce midi et je m'en réjouis sincèrement. J'espère qu'il en ira de même pour nos travaux futurs, dès l'instant où tout le Parlement est porteur d'un projet, l'urgence étant motivée par le fait que nous sommes éligibles et qu'il faut donc faire aboutir au plus vite le projet auprès de la Commission européenne. Le message de M. Prodi a été important à cet égard.

Je remercie ceux qui ont élaboré et soutenu le projet il y a dix ans, ceux qui y travaillent maintenant et qui le porteront ensuite. Il est important d'y inclure la parole des plus démunis et donc de ne pas se limiter aux ministres aux cabinets, aux techniciens ou aux universitaires, mais laisser également s'exprimer ceux que l'on appelle les pauvres. Il faut leur donner le droit à la dignité. Ils ne doivent pas être objets d'assistance mais devenir des sujets de parole. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

(Mme Magda De Galan, Présidente, reprend place au fauteuil présidentiel.)

(Mevrouw Magda De Galan, Voorzitter, treedt opnieuw als voorzitter op.)

Mevrouw de Voorzitter. — Het woord is aan de heer Jan Béghin.

De heer Jan Béghin. — Mevrouw de Voorzitter, eerst en vooral feliciteer ik u voor het werk dat u hebt verricht. U hebt zelf het voortouw bij het initiatief genomen en bent erin geslaagd zeer snel na het colloquium tot een zeer goed resultaat te komen. Proficiat.

Sta me evenwel toe een kleine waarschuwing te formuleren. Het is inderdaad bijzonder interessant om met diverse gewesten te overleggen en ervaringen uit te wisselen over hoe men elders het armoedeprobleem aanpakt. Zo kan men van mekaar leren. We moeten wel op onze wijsheid zijn en ons ervoor hoeden dat problemen van armoede en sociale uitsluiting enkel en alleen bij de gewesten terechtkomen. Europa is in opbouw; de Europese Unie heeft belangrijke verantwoordelijkheden op dat vlak, net zoals de federale regeringen, de regio's, de multinationals en de bedrijven. Het kan niet dat men door op bepaalde niveaus maatregelen te nemen, armoedeproblemen creëert die op gewestelijk niveau moeten worden aangepakt. Europese commissarissen lijken bijvoorbeeld heel snel hun ideologische achtergrond te vergeten en spannen zich dan nog louter in om een vaak hyperliberale economische markt te organiseren zonder oog te hebben voor de nodige sociale correcties. Eindelijk heeft men daar op de jongste Europese Top wat meer aandacht aan besteed, onder meer op initiatief van de Belgische regering. Het lijkt mij bijzonder belangrijk dat op het niveau van de Europese Unie men voor ogen houdt dat er sociale correcties nodig zijn in een open markteconomie.

Hetzelfde gaat op voor de nationale regeringen. Het kan niet dat een nationale regering alleen maar belastingverminderingen toekent voor de rijksten en de zeer goeiden en daarbij vergeet om de sociale inkomens welvaartsvast te maken. Op die manier creëert zij sociale uitsluiting en schuift zij de problemen door naar de regio's.

Ook de regio's moeten ervoor waken met de ene hand te doen wat ze met de andere willen vermijden. Zij kunnen inderdaad onbe-

wust maatregelen nemen die de sociale uitsluiting in de hand werken. Zo heb ik mij onlangs geërgerd aan het feit dat men in Vlaanderen wel barbecuecheques op 11 juli kan uitdelen, maar geen zorgcheques beschikbaar heeft voor de zwaar hulpbehoevende bejaarden in Brussel.

We moeten ook vermijden een attractiepool te worden voor de sociaal uitgesloten. Solidariteit betekent dat iedereen op zijn niveau zijn verantwoordelijkheid op zich neemt.

Ondanks die kritische noot sta ik ten volle achter het initiatief dat zeer nauw aansluit bij het jaarlijks armoederapport dat we nu al tien jaar opstellen, een idee dat gelanceerd werd door mevrouw de T'Serclaes van de PSC, die ik hiermee nog even hulde breng.

Mme la Présidente. — La parole est à M. Jean-Pierre Cornelissen.

M. Jean-Pierre Cornelissen. — Madame la Présidente, chers Collègues, le Mouvement réformateur et ses élus PRL et FDF au sein de cette Assemblée sont pleinement partie prenante du processus que notre Parlement enclencherait aujourd'hui par le vote de la résolution qui nous est soumise en urgence et qui donne tout son poids à la déclaration d'intention signée à Florence le 9 mars 2002, afin de promouvoir la mise en place d'un réseau communautaire transrégional pour l'inclusion sociale.

La pauvreté est très présente à Bruxelles, pourtant réputée l'une des régions les plus riches de l'Union européenne. Nous savons à cet égard qu'il y a trop souvent confusion entre la notion de richesses produites et l'incontestable paupérisation de notre ville.

La pauvreté est hélas un phénomène omniprésent tant au point de vue national qu'international dans bien d'autres régions et entités urbaines.

La prise de conscience s'est faite très tôt dans notre Assemblée puisque, dès 1991, nous avons créé cet indispensable thermomètre permanent que constitue le rapport annuel sur l'état de la pauvreté, lequel donne lieu à un débat suivi ainsi qu'à l'évaluation des politiques menées et à l'évolution des besoins.

Le colloque international que nos assemblées ont voulu tenir à l'ouverture de la présente session parlementaire et la volonté de ne pas en rester à la théorie et à de simples constats, trouvent aujourd'hui un résultat concret par la mise en place de ce réseau transrégional pour l'inclusion sociale.

Certains des invités au colloque bruxellois d'octobre 2001 nous ont fait part de leurs expériences fort intéressantes. Je pense en particulier au dynamisme qui s'est affiché à Gijon et à Dublin.

La création du réseau projeté permettra d'intensifier ce type d'expérience et de profiter des bonnes idées qui ont cours ailleurs, comme nous espérons que nos partenaires pourraient profiter des nôtres. Cela me rappelle cette phrase célèbre écrite par Montaigne au XVI^{ème} siècle, qui déjà prônait les voyages et les échanges d'expériences, lorsqu'il disait : « Frotter et limer sa cervelle contre celle des autres ».

De plus, sans que l'on se substitue aux responsabilités qui restent celles des états, l'initiative que nous voulons mettre en place

permet de valoriser les politiques régionales dans ce domaine, qui sont, par définition, plus proches du terrain. Cela promet aussi ce qui doit être l'une des clés de l'Europe de demain : une collaboration étroite et suivie entre les régions de notre continent.

Nous remercions tous ceux qui ont œuvré au succès de cette initiative, et, en particulier, la Présidente de notre Assemblée, Mme Magda De Galan, et le ministre de la Santé de la Région de Toscane, M. Angelo Passaleva.

Les élus PRL et FDF du groupe MR de notre Assemblée voteront avec enthousiasme la proposition de résolution qui est soumise au Conseil régional de Bruxelles-Capitale et à l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune, en espérant que l'unanimité puisse être atteinte. (*Applaudissements.*)

Mme la Présidente. — La parole est à M. Paul Galand.

M. Paul Galand. — Madame la Présidente, chers Collègues, je remercie les rapporteurs qui, au pied levé, ont fait oralement le rapport de nos travaux et en ont resitué la problématique.

Je m'associe aussi à l'essentiel des propos des intervenants précédents et j'attire l'attention des collègues sur le texte de cette résolution et sur son développement. Ce texte est assez remarquable. C'est un texte de fond qui pourra servir de référence à nos réflexions.

Je me réjouis que notre Parlement puisse produire des textes de cette qualité.

Nous allons, par le débat sur cette résolution déposée par notre présidente et des membres de notre Assemblée de tous les partis démocratiques bruxellois, poser un jalon de plus dans la lutte contre l'exclusion et franchir une étape supplémentaire et ô combien significative à Bruxelles dans notre mobilisation politique pour l'inclusion sociale.

Les développements de la proposition rappellent le processus bruxellois de lutte contre la paupérisation et son originalité :

- bilan annuel quantitatif et qualitatif réalisé par une cellule permanente d'observation;
- concertation avec les acteurs sociaux publics et privés;
- présentation du rapport par le Collège;
- examen par la commission des Affaires sociales – propositions de recommandations;
- et débat public au Parlement.

Tout cela dans le respect d'une chronologie qui vise à ce que les recommandations résultant d'un suivi rigoureux et sérieux et d'un débat démocratique étayé puissent éclairer les choix budgétaires et donc politiques en faveur des actions les plus efficaces, opportunes et bienfaitantes pour nos concitoyens touchés par la pauvreté.

Pour faire le bilan des dix ans de ce processus, faire partager l'expérience acquise et contribuer aux efforts et initiatives de la Belgique pendant la récente présidence de l'Union européenne, notre Parlement a organisé un colloque « Instruments et politiques de lutte contre la pauvreté dans les régions de l'Union européenne » en octobre 2001.

Au cours de l'élaboration des conclusions de ce colloque émergea la proposition de mise sur pied d'un réseau entre régions d'Europe qui partageraient leurs expériences et accepteraient le regard des unes et des autres pour confronter leurs actions et leurs projets « d'inclusion sociale », pour en évaluer les résultats et valoriser les actions les plus pertinentes.

Et j'en viens, Madame la Présidente, chers Collègues, au cœur de mon intervention. Car c'est bien d'une double exigence qui nous guide dans le processus bruxellois et qui se retrouve dans la déclaration d'intention de Florence relative à la création d'un « réseau communautaire transrégional pour l'inclusion sociale ».

1. Exigence de qualité : application de cette maxime qui veut « le meilleur pour ceux qui ont le moins », car pour lutter contre la misère, pour relancer et soutenir les processus de réinclusion sociale de ceux qui sont dans la misère, il faut mobiliser le meilleur de chacun et c'est peut-être cela qui a fondé et maintenu au sein de notre Parlement le consensus démocratique solide pour soutenir ce processus depuis onze ans et aboutir aujourd'hui à cette résolution, étape supplémentaire et significative.

En effet, le processus de lutte contre l'exclusion et pour l'inclusion ne fait-il pas appel au meilleur de chacun ?

- L'exigence de solidarité s'appuyant sur des services publics ouverts à tous, sur le respect des droits sociaux de tous et sur la nécessité de s'attaquer aux causes.
- L'exigence de promouvoir l'autonomie des gens et leurs droits pour retrouver les moyens de leurs devoirs.
- L'exigence du respect de la personne au-delà de toutes les misères qui peuvent la frapper car il n'y a pas d'espoir sans respect.
- L'exigence de participation des personnes concernées.

2. Et voilà le deuxième axe du processus bruxellois et bientôt socle de la création du réseau, la participation des personnes concernées et des acteurs publics et privés dès l'élaboration des projets qui les concernent, pendant leur réalisation et leur évaluation.

Car cette participation est, en elle-même, une concrétisation de la solidarité, de la promotion de l'autonomie, du respect des personnes et la meilleure pédagogie d'action pour entamer une inclusion sociale, elle-même participative.

Donc, ce double point d'appui, cette double exigence de qualité et de participation est un des fruits essentiels de l'expérience acquise et un fondement solide du réseau.

Cette exigence participative doit aussi prémunir la création de ce réseau des dérives du genre mission parlementaire à l'étranger, plus touristique que politique au frais du contribuable.

Cette mise en garde faite, chers Collègues, reconnaissons que cette proposition honore notre Parlement bruxellois et le combat de nos concitoyens touchés par la précarité et la pauvreté.

Car à partir d'une initiative du Parlement bruxellois, nous insérons au cœur de l'Union européenne et de ses régions, à Bruxelles où déjà 180 régions de l'Union européenne ont une représentation permanente, nous insérons l'inclusion sociale comme priorité de cette Europe que nous voulons.

Lancer ce réseau, c'est aussi renforcer les chances du développement durable d'une protection sociale sécurisante et participative, construite à travers les grands combats sociaux du siècle passé, et que nous devons maintenir et ajuster sans affaiblir.

Voter cette résolution, construire ce réseau, sera une étape de plus pour inscrire notre Parlement bruxellois au cœur des combats pour la solidarité, la dignité et l'humanisation de nos sociétés.

Je remercie tous les collègues qui ont contribué au développement de ce processus et à l'établissement de ce réseau.

Mon groupe votera bien évidemment cette proposition. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Mme la Présidente. — La parole est à M. François Roelants du Vivier.

M. François Roelants du Vivier. — Madame la Présidente, chers Collègues, le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, déclarait naguère : « nous sommes tous plus pauvres, si l'on refuse aux pauvres la possibilité de vivre mieux. ». Partons, mes chers Collègues, de ce remarquable diagnostic, pour affirmer que, pour autant que l'on souhaite vivre en société, la valeur essentielle entre les êtres humains est la solidarité, car elle profite à tous.

Nos sociétés européennes ont en moyenne réduit les écarts scandaleux de richesse qui existent dans certaines régions du monde, et en cela elles sont sans doute plus solidaires que d'autres. Mais beaucoup reste encore à faire, même dans des pays comme le nôtre, réputés riches.

C'est ce qu'avait bien compris Mme de T'Serclaes en 1991, en prenant une initiative législative bruxelloise visant à établir un rapport sur la pauvreté, assorti de recommandations. Depuis dix ans en étant les pionniers de ce type d'intervention, nous avons beaucoup appris. Et si nous n'avons pas éliminé la pauvreté, nous avons, je crois, œuvré à la réduire grâce à une compréhension de ce fléau que l'on peut illustrer par la définition apportée par l'Observatoire de la Santé et du Social : « La pauvreté est l'absence ou la pénurie de moyens qui doivent permettre à un individu ou à un groupe social de parvenir à un niveau convenable ou suffisant de participation à la vie sociale. ».

Ainsi que je l'ai dit à l'occasion du colloque d'octobre 2001 sur les instruments et politiques de lutte contre la pauvreté dans les

régions de l'Union européenne, trois enseignements essentiels peuvent être tirés de l'expérience bruxelloise.

Tout d'abord, la légitimité démocratique et la transparence du processus sont incontestables. C'est le Parlement qui est à l'origine de la démarche, c'est le Parlement qui, chaque année, fixe de nouveaux objectifs à l'action du gouvernement. En outre, c'est l'ensemble des partis démocratiques qui est partie prenante au processus. Ainsi, les deux ordonnances successives ont-elles été adoptées à l'unanimité de la représentation démocratique, majorité comme opposition, tout comme les recommandations adressées au gouvernement. La publicité des documents et de la table ronde ainsi que, par définition, du travail parlementaire, offrent à chaque étape une transparence absolue.

L'instrument — parlementaire dans notre cas, mais ce peut être un conseil municipal ailleurs — est d'autant plus performant au vu de l'expérience qu'il est légitime aux yeux de tous — la plus value d'une unanimité de vues entre majorité et opposition démocratiques n'est évidemment pas négligeable.

Deuxième enseignement : permettre une compréhension non réductrice du phénomène de la pauvreté. Pour combattre un fléau, il faut le comprendre et pouvoir le définir précisément. La définition que je viens de livrer de l'Observatoire de la Santé et du Social est loin de l'image d'Épinal du pauvre, secouru pendant les périodes de froid intense, véhiculée par certaines conceptions archaïques de la pauvreté. Conséquence de cette vision responsable du phénomène de la pauvreté, la transversalité des mesures à prendre.

En effet, le législateur a prévu que chaque année au mois de juin, l'assemblée débattre du rapport annuel sur la pauvreté afin que les recommandations des élus soient faites en temps utile pour être traduites dans le budget de l'année suivante.

Le rapport et les recommandations qui en découlent constituent donc une grille de lecture de tous les budgets et donc de tous les départements ministériels dont l'action — ou l'inaction — peut avoir une incidence sur la pauvreté dans la région. Il est d'ailleurs éclairant de lire dans la loi régionale que les actions à mener par le gouvernement s'entendent pour lutter contre la précarité, la pauvreté, l'exclusion sociale et les inégalités d'accès aux droits; le spectre d'intervention est donc large, et c'est bien ainsi.

Enfin, troisième enseignement de l'expérience bruxelloise, et non le moindre, s'agissant d'un processus évolutif, l'objectif est sans cesse mieux ciblé. Les premières recommandations du Parlement consistaient, il faut le dire, en un kaléidoscope de propositions diverses, sans hiérarchie réelle, dispersées au point de former parfois un catalogue à la Prévert. Au fil des années, une compréhension plus fine aidant, des priorités ont été définies, et se sont resserrées.

Aujourd'hui, il fallait penser à une nouvelle étape. C'est celle que notre présidente a entreprise et que j'ai cosigné avec mes collègues, Mostafa Ouezekhti et Jean-Pierre Cornelissen, au nom du groupe du Mouvement réformateur qui appuie pleinement cette initiative.

Lutter contre l'exclusion sociale c'est, en termes positifs, promouvoir l'inclusion sociale; tel est l'enjeu de la proposition de résolution que nous soumettons au vote du Parlement, en insérant

cet objectif dans un maillage d'initiatives ayant pour horizon l'Europe élargie.

Cela correspond parfaitement aux conclusions du Conseil européen de Lisbonne qui, en approuvant la communication de la Commission intitulée « Construire une Europe de l'inclusion » a ouvert la voie à un programme communautaire d'actions pour encourager et favoriser la coopération dans ce domaine. Ce programme adopté en décembre 2001 sera prochainement inauguré par un appel à projets où le futur réseau transrégional, constitué à Florence en mars 2002, doit être partie prenante.

Ainsi, les Bruxellois peuvent-ils continuer à faire profiter de leur expérience d'autres régions de l'Union européenne et au-delà. Mais les Bruxellois vont aussi apprendre énormément des politiques menées ailleurs en matière d'actions pour l'inclusion sociale, et pourront mettre à profit les enseignements positifs de ces expériences sur leur propre terrain.

Le groupe du Mouvement réformateur est pleinement conscient de l'importance de la démarche contenue dans la résolution proposée et apprécie le fait qu'elle se situe dans le prolongement d'une action nécessaire et pionnière entreprise depuis plus de dix ans.

C'est pourquoi nous voterons en faveur du texte qui nous est soumis. (*Applaudissements sur les bancs de la majorité.*)

Mme la Présidente. — La parole est à M. Michel Lemaire.

M. Michel Lemaire. — Madame la Présidente, vous connaissez l'activité déployée par M. Denis Grimberghs dans le cadre de cette initiative, dont il est l'un des cosignataires. Il est malheureusement retenu par d'autres devoirs. Je tiens à dire que nous nous associons pleinement, non seulement à cette initiative mais aussi à tous les propos tenus par nos collègues des autres groupes démocratiques de cette Assemblée.

Mme la Présidente. — Je vous remercie sincèrement, Monsieur Lemaire. D'ailleurs, le vote de votre groupe intervenu ce midi a été révélateur à cet égard. Vous avez été des pionniers à l'époque et je sais qu'aucun de ces problèmes n'est étranger aux membres de votre groupe.

La discussion générale est close.

De algemene bespreking is gesloten.

*Discussion des considérants et des tirets
du dispositif*

*Bespreking van de consideransen en van de streepjes
van het bepalend gedeelte*

Mme la Présidente. — Nous passons à la discussion des considérants et des tirets de la proposition de résolution.

Wij vatten de bespreking van de consideransen en van de streepjes van het voorstel van resolutie aan.

Considérant que la précarité d'existence, la pauvreté ou l'exclusion sociale, économique, culturelle ou politique, fût-ce d'un seul être humain, porte gravement atteinte à la dignité et aux droits égaux et inaliénables de tous les êtres humains;

Overwegende dat bestaansonzekerheid, armoede of sociale, economische, culturele of politieke uitsluiting, zelfs van één mens, de waardigheid en de gelijke en onvervreembare rechten van alle mensen ernstig schaadt;

— Adopté.

Aangenomen.

Considérant que la restauration des conditions de la dignité humaine et de l'exercice des droits de l'être humain définis par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 et par les deux Pactes internationaux relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels, et aux droits civils et politiques du 19 décembre 1966 est un objectif commun prioritaire de nos démocraties;

Overwegende dat de gemeenschappelijke prioritaire doelstelling van onze democratieën erin bestaat opnieuw de voorwaarden te scheppen voor de eerbiediging van de menselijke waardigheid en de uitoefening van de rechten van de mens overeenkomstig de Universele Verklaring van de Rechten van de Mens van 10 december 1948, het Internationaal Verdrag van 19 december 1966 inzake economische, sociale en culturele rechten en het Internationaal Verdrag van 19 december 1966 inzake burgerrechten en politieke rechten;

— Adopté.

Aangenomen.

Considérant que la réalisation de cet objectif passe, notamment, par la réunion des meilleures compétences et expertises, dans tous les secteurs et fonctions de la société, tant sur les aspects urbains que ruraux des phénomènes de précarité, de pauvreté et d'exclusions, et ce au bénéfice direct des personnes défavorisées, pauvres ou exclues;

Overwegende dat, om die doelstelling te verwezenlijken, de kennis en de deskundigheid inzake de stedelijke en rurale aspecten van kansarmoede, armoede en uitsluitingen, die in alle geledingen van de maatschappij beschikbaar zijn, zoveel mogelijk bijeengebracht moeten worden met het oog op een beleid ten voordele van de kansarmen, de armen of de uitgesloten en dat men zich hierover moet bezinnen;

— Adopté.

Aangenomen.

Considérant que la participation effective de ces personnes à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des instruments et politiques qui les concernent est autant un devoir moral qu'une condition indispensable de leurs réussites;

Overwegende dat de daadwerkelijke inspraak van die personen bij het opstellen, aanwenden en evalueren van de middelen en van het

beleid waarvan zij de begunstigden zijn, zowel een morele plicht als een *conditio sine qua non* voor het welslagen ervan is;

— Adopté.

Aangenomen.

Considérant les principes et les acquis de l'ordonnance de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune du 11 juillet 1991, modifiée par l'ordonnance du 26 mai 2000, relative à l'élaboration d'un rapport annuel sur l'état de la pauvreté dans la Région de Bruxelles-Capitale;

Gelet op de beginselen en het acquis van de ordonnantie van de Verenigde Vergadering van de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie van 11 juli 1991 ter opstelling van een jaarverslag over de armoede in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, gewijzigd bij de ordonnantie van 26 mei 2000;

— Adopté.

Aangenomen.

Considérant qu'à l'occasion du colloque européen de Bruxelles « Instruments et politiques de lutte contre la pauvreté » des 18 et 19 octobre 2001, organisé par le Conseil régional bruxellois, les Régions et Entités urbaines européennes y représentées ont conclu qu'il était souhaitable de transposer, à leur échelle, l'instrument et le processus mis en place par l'ordonnance susvisée;

Overwegende dat de Europese regio's en stadsgewesten die deelgenomen hebben aan het Europees colloquium « Strijd tegen de armoede : beleidsinstrumenten », dat in Brussel op 18 en 19 oktober 2001 door de Brusselse Hoofdstedelijke Raad georganiseerd werd, tot de slotsom zijn gekomen dat het wenselijk is om de bij de voornoemde ordonnantie ingevoerde middelen en procedure op hun niveau om te zetten;

— Adopté.

Aangenomen.

Considérant qu'à cette occasion encore, le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et le Gouvernement de la Région de Toscane ont été chargés de prendre les premières initiatives en vue de concrétiser et de formaliser les conclusions de Bruxelles, notamment sous la forme d'un processus de coopération communautaire transrégionale des Régions et Entités urbaines de l'UE et des Etats candidats à l'adhésion à l'UE pour l'inclusion sociale;

Overwegende dat de Brusselse Hoofdstedelijke Raad en de Toscaanse regering er bij die gelegenheid mee belast werden de eerste initiatieven te nemen om de conclusies van het Brussels colloquium concreet gestalte te geven en te formaliseren, met name in de vorm van een transregionale communautaire samenwerking tussen de regio's en de stadsgewesten van de EU en van de kandidaat-lidstaten voor de EU ter bevordering van de sociale insluiting;

— Adopté.

Aangenomen.

Considérant qu'à l'occasion des Journées de travail de Florence « Instruments et politiques de lutte contre la pauvreté » des 8 et 9 mars 2002, co-organisées par le gouvernement de la Région de Toscane et le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, les Régions et Entités urbaines participantes ont adopté un document de travail final et ont signé une déclaration d'intention pour constituer un réseau communautaire transrégional pour l'inclusion sociale;

Overwegende dat de regio's en de stadsgewesten die deelgenomen hebben aan de studiedagen « Middelen en beleid in de strijd tegen de armoede », die op 8 en 9 maart 2002 te Firenze plaats hadden en gezamenlijk georganiseerd werden door de Toscaanse regering en de Brusselse Hoofdstedelijke Raad, een definitief werkdocument hebben goedgekeurd en een intentieverklaring om een transregionaal communautair netwerk ter bevordering van de sociale insluiting uit te bouwen ondertekend hebben;

— Adopté.

Aangenomen.

Considérant que cette initiative des pouvoirs régionaux exécutifs et législatifs européens et des Villes et Communautés urbaines sises sur leurs territoires répond au vœu et aux orientations du Conseil européen de Lisbonne des 23 et 24 mars 2000 et de ses suites, notamment la Communication de la Commission européenne du 1er mars 2000 intitulée « Construire une Europe de l'inclusion » et la décision n° 50/2002/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 décembre 2001 établissant un programme d'action communautaire pour encourager la coopération entre les Etats membres visant à lutter contre l'exclusion sociale;

Overwegende dat dit initiatief van de uitvoerende en wetgevende machten van de Europese regio's en van de op hun grondgebied gelegen steden beantwoordt aan de wens en de richtsnoeren van de Europese Raad van Lissabon van 23 en 24 maart 2000, aan de Mededeling van de Europese Commissie van 1 maart 2000 « Bouwen aan een solidair Europa » en aan besluit nr. 50/2002/EG van het Europees Parlement en van de Raad van 7 december 2001 tot vaststelling van een communautair actieprogramma ter aanmoediging van samenwerking tussen lidstaten bij de bestrijding van sociale uitsluiting;

— Adopté.

Aangenomen.

Considérant que cette initiative répond également au souhait du Comité des Régions de l'UE, émis notamment dans son avis du 13 décembre 2000 sur la décision susvisée du Parlement européen et du Conseil, de voir mieux pris en compte, par l'UE et par ses Etats membres, le principe et la pratique concrète de la subsidiarité dans l'élaboration des plans nationaux pour l'inclusion sociale;

Overwegende dat dit initiatief eveneens tegemoetkomt aan de wens die het Comité van de Regio's van de EU in zijn advies van 13 december 2000 over het voornoemde besluit van het Europees Parlement en de Raad geformuleerd heeft, namelijk dat de EU en haar lidstaten meer rekening houden met het beginsel en de concrete toepassing van de subsidiariteit bij het opstellen van de nationale plannen ter bevordering van de sociale insluiting;

— Adopté.

Aangenomen.

L'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune :

— donne son assentiment à la déclaration d'intention signée à Florence le 9 mars 2002, à l'occasion des Journées de travail « Instruments et politiques de lutte contre la pauvreté » et approuve le document de travail final intitulé « Instruments et politiques de lutte contre la pauvreté – Mise en œuvre des orientations et des engagements du Colloque de Bruxelles »;

De Verenigde Vergadering van de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie :

— stemt in met de intentieverklaring ondertekend te Firenze op 9 maart 2002 ter gelegenheid van de studiedagen « Middelen en beleid in de strijd tegen de armoede » en hecht zijn goedkeuring aan het definitieve werkdocument « Middelen en beleid in de strijd tegen de armoede – Uitvoering van de beleidskeuzes en de verbintenissen van het Colloquium van Brussel »;

— Adopté.

Aangenomen.

— demande au gouvernement d'adhérer à cette déclaration d'intention, d'approuver son document de travail final et de transmettre sa décision aux autres gouvernements régionaux du pays et au Conseil européen;

— demande de la Commission d'adhérer à cette déclaration d'intention, d'approuver son document de travail final et de transmettre sa décision aux autres gouvernements régionaux du pays et au Conseil européen;

— Adopté.

Aangenomen.

— décide de transmettre la présente résolution aux autres assemblées législatives régionales du pays, aux collèges des bourgmestre et échevins des communes de la Région de Bruxelles-Capitale, au Comité des Régions de l'UE et à ses membres ainsi qu'au Parlement européen et à la Commission européenne.

— décide de transmettre la présente résolution aux autres assemblées législatives régionales du pays, aux collèges des bourgmestre et échevins des communes de la Région de Bruxelles-Capitale, au Comité des Régions de l'UE et à ses membres ainsi qu'au Parlement européen et à la Commission européenne.

— Adopté.

Aangenomen.

Mme la Présidente. — Le vote sur l'ensemble de la proposition de résolution aura lieu cet après-midi.

De stemming over het geheel van het voorstel van resolutie zal deze namiddag plaatshebben.

Nous interrompons ici nos travaux pour reprendre l'ordre du jour du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale.

Wij onderbreken hier onze werkzaamheden om de agenda van de Brusselse Hoofdstedelijke Raad te hervatten.

La séance plénière est suspendue à 16 h 40.

De plenaire vergadering wordt geschorst om 16.40 uur.

Elle est reprise à 19 h 20.

Ze wordt hervat om 9.20 uur.

Mme la Présidente. — La séance plénière est reprise.

De plenaire vergadering wordt hervat.

Nous reprenons l'ordre du jour de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune.

Wij hervatten de agenda van de Verenigde Vergadering van de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie.

VOTE NOMINATIF

NAAMSTEMMING

Mme la Présidente. — L'ordre du jour appelle le vote nominatif sur la proposition dont l'examen est terminé.

Aan de orde is de naamstemming over het afgehandelde voorstel.

PROPOSITION DE RESOLUTION ADOPTANT LA DECLARATION SIGNEE A FLORENCE LE 9 MARS 2002 RELATIVE A LA CREATION D'UN RESEAU TRANSREGIONAL POUR L'INCLUSION SOCIALE

Vote nominatif sur l'ensemble

VOORSTEL VAN RESOLUTIE TOT INSTEMMING MET DE OP 9 MAART 2002 TE FIRENZE ONDERTEKENDE INTENTIEVERKLARING VOOR DE UITBOUW VAN EEN TRANSREGIONAAL COMMUNAUTAIR NETWERK TER BEVORDERING VAN DE SOCIALE INSLUITING

Naamstemming over het geheel

Mme la Présidente. — Nous passons au vote nominatif sur l'ensemble de la proposition de résolution.

Wij stemmen over het geheel van het voorstel van resolutie.

— Il est procédé au vote nominatif.

Er wordt tot naamstemming overgegaan.

Résultat du vote :

66 membres sont présents.

57 répondent oui dans le groupe linguistique français.

9 répondent oui dans le groupe linguistique néerlandais.

Uitslag van de stemming :

66 leden zijn aanwezig.

57 antwoorden ja in de Franse taalgroep.

9 antwoorden ja in de Nederlandse taalgroep.

En conséquence la proposition de résolution est adoptée.

Bijgevolg is het voorstel van resolutie aangenomen.

Ont voté oui :

Ja hebben gestemd :

Groupe linguistique français — Franse taalgroep :

MM. Adriaens, André, Azzouzi, Mme Bastien, M. Boelpaep, Mmes Bouarfa, Braeckman, M. Bultot, Mmes Caron, Carthé, MM.

Cerexhe, Cools, Cornelissen, Mme De Galan, MM. Daems, Daïf, De Grave, Mme de Grootte, MM. de Lobkowicz, De Wolf, Decourty, Mme Derbaki Sbai, M. Doulkeridis, Mmes Emmery, Fraiteur, MM. Galand, Grimberghs, Hance, Ide, Lemaire, Mme Lemesre, M. Mahieu, Mme Meunier, M. Michel, Mme Molenberg, M. Moock, Mme Mouzon, MM. Ouezekhti, Parmentier, Mme Persoons, MM. Pesztat, Riguelle, Mme Riquet, MM. Roelants du Vivier, Romdhani, Mmes Rorive, Saïdi, Schepmans, M. Smits, Mme Theunissen, MM. van Eyll, Van Roye, Veroort, Mme Wynants, MM. de Clippele, de Jonghe d'Ardoye d'Erp et de Patoul.

Nederlandse taalgroep — Groupe linguistique néerlandais :

MM. Arckens, Béghin, Mme Byttebier, MM. Demol, Gatz, Mme Grouwels, MM. Lootens-Stael, Van Assche, Vanraes.

Mme la Présidente. — Nous obtenons l'unanimité dans les deux groupes linguistiques. Je m'en félicite. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

La séance plénière de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune est close.

De plenaire vergadering van de Verenigde Vergadering van de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie is gesloten.

Prochaine séance plénière sur convocation de la Présidente.

Volgende plenaire vergadering op bijeenroeping van mevrouw de Voorzitter.

La séance plénière est levée à 19 h 40.

De plenaire vergadering wordt om 19.40 uur gesloten.

